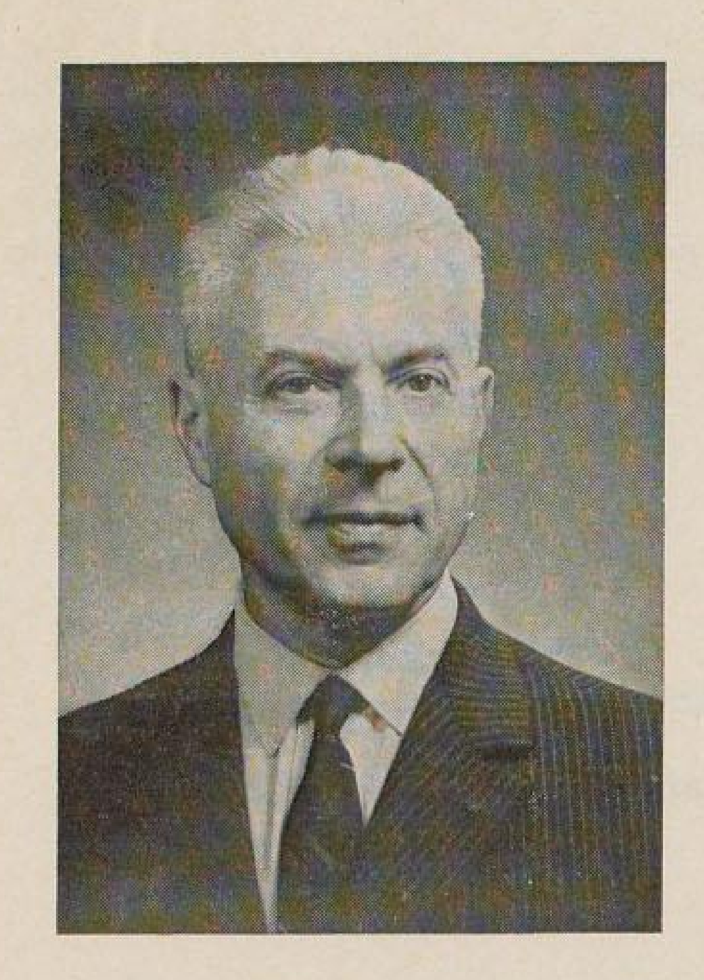


DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

2e CIRCONSCRIPTION PARTHENAY-SAINT-MAIXENT

# ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967

**ELECTRICES, ELECTEURS,**

A l'issue du 1er tour de scrutin, je tiens à remercier les 12.926 d'entre vous, qui, Dimanche dernier m'ont accordé leur confiance, parce qu'à travers ma candidature, ils ont apporté avec l'**immense majorité des Français,** leur appui à l'œuvre de **Paix, de Progrès et de Stabilité** entreprise par la Ve République.

Ma présence de nouveau au 2e tour s'adresse aux **32.302** Electrices, Electeurs de la 2e circonscription Parthenay - St-Maixent-l'Ecole, qui le 19 Décembre 1965, ont, malgré la **campagne acharnée de Monsieur FOUCHIER,** voté pour le GÉNÉRAL DE GAULLE.

Auriez-vous en 14 mois oublié votre vote ?

**Accepterez-vous encore demain** d'être représenté au Parlement par un Député:

— Qui, en 1964, a voté la motion de censure contre le Gouvernement Pompidou sur la politique agricole aujourd'hui approuvée par la F.N.S.E.A ?

— Qui, en 1965, a pris position contre le refus du Gouvernement d'abandonner nos agriculteurs aux appétits de nos partenaires du Marché Commun ?

— Et qui, en 1967, se retrouverait au sein d'un mini-groupe qui risque fort, vu son effectif réduit, de n'avoir même pas d'existence légale ?

Donneriez-vous tort aujourd'hui, à ceux qui, depuis 1958, œuvrent, sous l'autorité du Président de la République, pour une **FRANCE** en expansion dans l'ordre, la stabilité et la Paix?

En un mot, voulez-vous encore que notre circonscription continue à stagner, donc à rétrograder ?

# NON

**Vous confirmerez votre vote des Elections Présidentielles**

**Vous voterez massivement pour le Candidat Ve République**

## René BOISSEAU

**Marié, père de 7 enfants.**

*Général de Brigade du Cadre de Réserve,*
*Professeur au Collège Saint-Joseph de Poitiers,*
*Président de l'Association La Sagesse-Pont-Achard pour l'Enfance Inadaptée,*
*Officier de la Légion d'Honneur, Titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945,*
*de la Médaille de la France Libre, de la Rosette de la Résistance*
*et des Palmes Académiques.*

REMPLAÇANT EVENTUEL :

## Dominique COTTANCEAU

*Exploitant Agricole*

*Trésorier de la Coopérative*
*d'Insémination Artificielle des Deux-Sèvres*

IMP. GÉHAN - PARTHENAY